

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

- 14 mai 2014 Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, mercredi le 14 mai 2014 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.
- Présences Sont aussi présents, les conseillers suivants : Daniel Boucher, Marielle Cartier, Richard Désourdy et Clément Galipeau.
- Absents Les conseillers Serge Courchesne et Ginette Lamoureux Messier sont absents.
- La directrice générale, Jacqueline Connolly, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Réal Pelletier ouvre la séance et les sujets à discuter sont les suivants :

1. Soumissions pour la vidange des fosses septiques;
2. Soumissions pour la fourniture de pierre;
3. Ajout d'une demi-journée à l'horaire de l'inspecteur en bâtiments;
4. Travaux au 414 chemin Luke;
5. Confirmation du soutien municipal à Festifolies 2015 dans le cadre du programme « *Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine* »;
6. Dépôt du compte-rendu de la dernière réunion du Comité des communications;
7. Inscription de la municipalité sur Facebook;
8. Période de questions;
9. Levée de la séance.

14-05-129 1. **SOUSSIONS POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES**

CONSIDÉRANT QUE : deux (2) soumissions ont été reçues pour la vidange complète des fosses septiques sur le territoire de la municipalité soit :

- Services Sanitaires G. Campbell inc. : 189.70 \$ taxes incluses;
- Jevac enr. : 179.36 \$ taxes incluses;

En conséquence,

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la soumission reçue de la compagnie Jevac enr., au coût de 179.36 \$ taxes incluses pour chaque vidange de fosse septique, soit retenue pour la saison 2014.

ADOPTÉ

14-05-130 2. **SOUSSIONS POUR LA FOURNITURE DE PIERRE**

CONSIDÉRANT QUE : trois (3) soumissions ont été reçues pour la fourniture de 3 000 tonnes métriques de pierre 0 - ¾" soit;

Concassage Pelletier inc. :	7.00 \$ / tonne métrique
Construction DJL	9.25 \$ / tonne métrique
Transport DM Choquette :	
0 - ¾ non classifiée :	7.75 \$ / tonne métrique
0 - ¾ classifiée MG20b	8.10 \$ / tonne métrique
0 - ¾ classifiée MG20b DB :	10.00 \$ / tonne métrique
0 - ¾ classifiée MG20	9.50 \$ / tonne métrique

En conséquence,

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : la municipalité accepte la soumission reçue de Concassage Pelletier Inc. pour la fourniture de 3 000 tonnes métriques de pierre 0- ¼ ”, au coût de 7.00 \$ la tonne métrique.

ADOPTÉ

14-05-131 3. **AJOUT D'UNE DEMI-JOURNÉE À L'HORAIRE DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS**

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : les membres du Conseil acceptent de modifier la plage horaire de l'inspecteur responsable de l'émission des permis et certificats comme suit :

2 journée complètes, les lundis et jeudis, de 9h à 12h et de 13h à 16h.

ADOPTÉ

4. **TRAVAUX AU 414 CHEMIN LUKE**

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

14-05-132 5. **CONFIRMATION DU SOUTIEN MUNICIPAL À FESTIFOLIES 2015 DANS LE CADRE DU PROGRAMME « DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS PAR LE BIAIS DES ARTS ET DU PATRIMOINE »;**

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte d'appuyer le projet « Festifolies en Armandie 2015 », dans le cadre du programme « Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine », avec une valeur de 3 900 \$ en biens et services, et une valeur de 6 500\$ en espèces;

QUE : le maire, Réal Pelletier, soit autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité, le formulaire de demande.

ADOPTÉ

6. **DÉPÔT DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS**

Le conseiller Daniel Boucher fait le compte-rendu de la dernière rencontre du comité des communications.

14-05-133 7. **INSCRIPTION DE LA MUNICIPALITÉ SUR FACEBOOK**

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité accepte d'être enregistrée sur Facebook.

ADOPTÉ

8. **PÉRIODES DE QUESTIONS**

Aucune question.

14-05-134 9. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Daniel Boucher
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 19h35.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline Connolly

MAIRE
Réal Pelletier